

# SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

## CONSEIL MUNIICIPAL

REUNION DU 4 JUILLET 2017

Présents : LONGEFAY Marie-Claude – BOUCAUD Franck -- – VAURAZ Christophe - MEY Karine – DESSEIGNE Alain – CHEVALIER Jean-Pierre – KOOMEN Chantal – GUILLARME Grégory – MATHON Christophe –LALLEMENT Anette –

Excusés : RUET Raymond –PELLETIER Franck –

Démissions : CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie- GUYOT Florence

-  
- Mr PELLETIER a donné procuration à Mr GUILLARME -

### **AGGLOMERATION « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :**

Compte-rendu des différentes réunions de bureau et conseil communautaire dont les sujets suivants ont été abordés :

- Petite enfance : Projet de création d'un RAM (Relais d'assistantes maternelles) pour la rentrée 2018. Des personnes qualifiées de la petite enfance, se rendront dans les communes de l'agglomération ne possédant pas de crèche pour rencontrer les assistantes maternelles des villages. Ces rencontres se dérouleront en 1/2 journée ou en journée. Les communes devront mettre à disposition une salle.
- Urbanisme : Réunion sur la dématérialisation des demandes d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable, etc....) pour effet au 7 novembre 2018.
- Environnement : Durant l'année 2016, ont été collectés, pour toutes les communes :
  - 232,73 kg/habitant pour les ordures ménagères
  - 31,56 kg/habitant pour les emballages (sacs jaunes)
  - 37,83 kg/habitant pour les verres
  - 141,92 kg/habitant pour la déchèterie
- PLUI – Carte communale : Les communes possédant des PLU sont étudiés et parfois modifiés. Pour les communes possédant une carte communale (ce qui est notre cas), aucune modification n'est prévue, pour l'instant, par l'agglomération. Mme le Maire a interpellé et lancé un appel aux responsables de l'agglomération afin qu'une révision soit effectuée rapidement.
- Tourisme : Mme LALLEMENT informe le conseil de l'assemblée générale de l'office du tourisme (halte fluviale, musée de Clochemerle, Randofiches, regroupement offices de tourisme - Villefranche-Belleville-Pierres Dorées-).
- Energie : L'agglomération souhaite mettre en place le CEP (conseil en énergie partagée). Cette mission a pour objet d'établir un audit de tous les bâtiments des communes par rapport à la consommation d'énergie, au suivi des consommations, etc.... Cet audit serait réalisé par le SYDER. Pour l'instant, le conseil ne souhaite pas adhérer, ayant encore des questions sans réponse.
- Erosion : Le nettoyage des bacs des eaux pluviales est une compétence de l'agglomération. Pour cette année, la commune demande des devis à l'entreprise de son choix et les frais seront pris en charge par l'agglomération. Ces frais ne devraient pas être déduits de notre attribution de compensation.

### **DEMISSION CONSEIL :**

Mme le Maire fait part de la démission de son poste de conseiller municipal, de Mme Florence GUYOT, en date du 19 juin 2017.

Mmes LALLEMENT et KOOMEN remplaceront Mme GUYOT au sein des commissions « culture et tourisme » de l'agglomération.

### **ANCIENNE GARE :**

Les travaux se poursuivent. Au niveau de la placette devant la gare, le conseil décide de faire l'intégralité en enrobé. L'allée pour les malvoyants sera matérialisée par des clous ou des pavés. Reste à définir l'emplacement exact de cette allée et de la place de stationnement pour handicapés. A voir à la prochaine réunion de chantier.

### **CITY-STADE :**

Les travaux, à l'exception des espaces verts et d'une partie de l'éclairage, sont terminés. Le city-stade peut être utilisé. L'entretien des espaces verts en attente de plantation, jusqu'à l'automne, sera effectué par l'entreprise Calad Jardin.

Le conseil valide le choix d'implanter des plots en bois, sur 1 coté de l'allée menant au parking et ce pour éviter que les voitures soient garées sur des endroits non prévus.

Accord de la subvention de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), d'un montant de 43 626,00 €.

### **SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES :**

Dans le cadre de l'appel à projets 2017-2018, le conseil décide de déposer 3 dossiers de demande de subvention auprès du département.

#### a) Toilettes publiques (Rue de la Voûte) :

Ces toilettes vétustes, datant d'avant 1980, ne correspondent plus à notre village touristique et ne répondent pas aux normes d'accessibilité. Les bâtiments de France nous ont conseillé de conserver le bâtiment en l'état (façade en pierres) et de modifier uniquement l'intérieur. Des devis ont été demandés. Le montant estimé des travaux s'élève à 23 625,95 € HT.

#### b) Cage escaliers Mairie :

Afin de terminer la réfection intérieure de la mairie, la cage d'escalier et les escaliers seront rénovés. Les montants des travaux s'élèvent à 19 672,20 € HT.

#### c) Porte gothique :

Cette porte située entre l'église et le musée est en mauvais état. Afin de conserver en état ce patrimoine historique, il y a lieu de procéder à sa réfection. Ces travaux étant très spécifiques, un devis a été demandé au cabinet RL&Associés (Mr REPELLIN). Montant des travaux : 54 157,50 € HT.

Mme LALLEMENT va contacter l'association Les Amis de Salles pour savoir si ces derniers peuvent nous aider financièrement et voir la possibilité d'une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine.

#### d) Amendes de Police :

Au titre des amendes de police, le département peut nous apporter une aide financière. Le conseil décide de déposer un dossier pour l'aménagement du plan de circulation du parking vers le city-stade, ainsi que le changement de panneaux d'intersection à différents carrefours de la commune. Montant du devis : 1 683,19 € HT

### **LOCATIONS COMMUNALES :**

#### a) Rue de la Voûte (1<sup>er</sup> étage) :

Suite au départ du locataire, Mr MOROS, le conseil décide d'attribuer ce logement à Mme Meryl VERGER, à compter du 11 juillet 2017, au prix de 450,00 € + 8 € de charges.

#### b) Rue de l'église (au dessus de la cantine) :

Cet appartement sera libre à compter du 28 septembre 2017. Les personnes intéressées peuvent déposer une demande en mairie (80m<sup>2</sup> - 2 chambres – 610 €/mois charges comprises).

### **FINANCES :**

Délibération pour virements de crédits :

- De l'article 21318 à l'article 165 pour la somme de 1000,00 €
- De l'article 21318 à l'article 2051 pour la somme de 500,00 €

Délibération pour « secours exceptionnels » d'un montant de 1000,00 € pour une famille de la commune dans le besoin.

### **ENQUETE PUBLIQUE « CRET DE BUSSY » :**

Délibération pour clôture de l'enquête publique. Aucune déclaration, favorable ou défavorable, n'a été portée sur le registre d'enquête publique. Ce dossier sera transmis au notaire.

### **VOIRIE :**

Etudier la sécurité du croisement « Grande Rue-Rue du 8 mai » et carrefour « Route du Tang-Route de la Laveuse ».

## **RESEAU D'EAU :**

Les travaux « Route du Zacharie » seront terminés fin juillet. 4 bornes incendie seront changées, pour un coût de 9 558,06 € TTC :

- |             |                       |           |                   |
|-------------|-----------------------|-----------|-------------------|
| - Borne N°9 | Route du Plageret     | Borne N°1 | Route de Bussy    |
| - Borne N°2 | Route de Combe Arnoux | Borne N°6 | Route du Zacharie |

## **ECOLE :**

Mme MEY donne le compte-rendu du dernier conseil d'école, en date du 20 juin où ont été abordés //espoints suivants :

- Bilan des activités de l'année écoulée (Usep, classe découverte, piscine, etc..)
- Effectifs 2017-2018 : Vu le nombre de départ, 15 élèves (6<sup>ème</sup> et déménagement) et le nombre de nouveaux inscrits (2 élèves en petite section + 4 élèves qui arriveront en cours d'année), la 5<sup>ème</sup> classe sera supprimée. L'école aura donc 4 classes uniquement, réparties :
  - o 31 élèves en maternelle (Cécile ROBIN + Isabelle BLANC)
  - o 24 élèves en CP + CE1 (Alain JACQUET)
  - o 20 élèves en CE2 + CM1 (Caroline DUBUISSON)
  - o 24 élèves en CM1 + CM2 (Christèle BENOLIEL)
- Travaux durant l'été : Peinture du couloir de la montée des escaliers, réfection de la salle de garderie.
- TAP : La même organisation est conservée. La pérennisation de ces activités sera discutée lorsque nous aurons plus d'éléments émanant du nouveau gouvernement.
- Les cours de piscine seront reconduits de décembre à mars 2018.

## **ASSOCIATIONS :**

Mr GULLARME rappelle à toutes les associations que celles-ci peuvent emprunter les tables et barnums mais que la demande doit être faite, **impérativement en mairie**, au plus tard, 15 jours avant la manifestation.

L'achat de nouvelles tables est en cours de réflexion. Voir peut-être pour l'achat d'ensemble (tables + bancs).

## **DIVERS :**

- a) Participation citoyenne : Les référents ont été en formation, le 23 juin, à St Georges de Reneins.
- b) Electricité : Réunion d'informations sur les compteurs Linky, le 14 juin. Les premiers compteurs seront posés sur la commune, en 2019.
- c) Transports : La nouvelle carte est en vente à la gare ou dans certains bureaux de tabac. Elle permet de voyager sur l'ensemble du réseau Libellule.
- d) Tri sélectif : Nettoyage de la plate forme, entre le 17 et 21 juillet.
- e) Fête du 14 juillet : Défilé à 11h30 suivi d'un vin d'honneur Ouvert à tous
- f) Fête de St Laurent : Dimanche 13 août, à 10h30, sur la place d'Arbuissonnas (messe, vin d'honneur, après-midi récréative). Ouvert à tous
- g) Géopark : Le 24 juin dernier, 2 experts de Géopark sont venus visiter le prieuré
- h) Amis de Salles : Assemblée générale et fête des 80ans de l'association, le samedi 24 août à 15h.

## **PROCHAINES REUNIONS :**

**Mardi 25 juillet 2017 à 19h00**

**Mardi 12 septembre**

**Mardi 3 octobre 2017**